

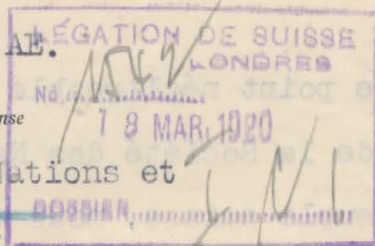
Département Politique Fédéral

Division des Affaires Etrangères

B.56/ 41/ 7.-/ AE.

Prière de rappeler
ce numéro dans la réponse

La Société des Nations et
la Russie.



Berne, le 8 Mars 1920.

Monsieur le Ministre,

Au cours des derniers débats parlementaires au sujet de l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations, nous avons eu à nouveau l'occasion de constater le très grand intérêt que les socialistes adversaires de l'accession portent à la situation particulière de la Russie vis-à-vis de la Société des Nations. Or, il est fort intéressant de noter, à ce propos, la nouvelle politique inaugurée envers le Gouvernement des Soviets par la Société des Nations, qui agit en quelque sorte comme mandataire des Puissances.

Sous ce pli, vous voudrez bien trouver un sommaire exposé du développement du mouvement en faveur d'une action de la Société des Nations en Russie. Depuis, le Conseil de la Société des Nations a décidé, comme vous le savez, de se réunir le 12 mars prochain pour nommer la Commission d'enquête qui devra se rendre en Russie.

A la

Légation de SUISSE

L O N D R E S

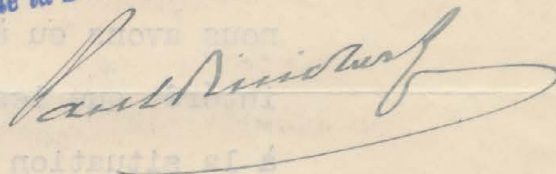
Dodis



Vu l'influence point négligeable que l'attitude de la Russie à l'égard de la Société des Nations peut exercer sur une partie du peuple suisse, nous vous serions reconnaissants de vous renseigner, de temps à autre, auprès du Secrétariat général de la Ligue sur le cours des négociations qui semblent devoir s'ouvrir prochainement avec la Russie.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

**Le Chef
de la Division des Affaires étrangères**



l'annexe.